

VIOLENTE AGRESSION EN SERVICE DE NUIT

MC ARLES

ARLES, le 10 Novembre 2024.

Ce dimanche, pendant la ronde de 6 h, un détenu a de nouveau **obstrué son œilleton et refusé de répondre aux appels du personnel de nuit**. Un comportement récurrent chez certains de nos pensionnaires, qui l'adoptent pour **essayer de marquer leur territoire** et **défier ouvertement le règlement**. Le gradé, fort de plus de 20 ans d'expérience, reste inflexible face à cette dérive et assure, sans faillir, la sécurité de l'établissement tout en préservant l'intégrité physique des détenus.

Confronté à cette situation, le major, accompagné de ses agents, a procédé à l'ouverture de la cellule. **Une pluie d'objets s'est alors abattue sur lui, le blessant gravement**. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital, où il a reçu des soins et passé des examens.

Bilan : 4 jours d'ITT, plusieurs points de suture, ainsi que des traumatismes physiques et psychologiques.

L'officier d'astreinte s'est rendu sur place immédiatement, tandis que l'assistance psychologique de la Direction Interrégionale (DI) était activée. **Une volonté locale d'intervenir pour maîtriser le détenu a rapidement émergé, et une équipe d'intervention a été constituée.**

Cependant, la situation a rapidement dégénéré : le **détenu s'est retranché** dans sa cellule, bloquant l'accès avec des meubles, ce qui a rendu l'intervention encore plus périlleuse. Pire encore, il **s'est armé de poinçons** et **attendait activement l'assaut du personnel**.

Dès l'ouverture de la cellule, **le primo-intervenant a été frappé à plusieurs reprises par des coups de poinçons sur son casque et son bouclier**. Face à la menace pour la **vie du personnel**, un ordre de retrait a été donné. **L'ERIS 13** a été sollicitée et est intervenue vers 15h pour prendre le contrôle de la situation. Le détenu a finalement été maîtrisé et transféré au quartier disciplinaire.

La politique carcérale : un échec annoncé.

Depuis plus de 30 ans, la politique carcérale s'est progressivement orientée vers un modèle où le confort prime, où l'absence de sanctions devient la règle, et où chaque infraction est minimisée et excusée.

Résultat : des détenus qui se croient au-dessus des lois, persuadés que la vie des personnels pénitentiaires, à l'intérieur comme à l'extérieur des murs, ne vaut rien.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES exprime son soutien total à notre collègue blessé. Nous l'accompagnerons dans toutes ses démarches judiciaires et lui souhaitons un prompt rétablissement.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES tient à remercier les agents de l'ERIS 13 pour leur professionnalisme et leur réactivité lors de cette intervention à haut risque.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES EXIGE des sanctions pénitentiaires et judiciaires d'une sévérité maximale à l'encontre de ce détenu. Il est grand temps que la politique pénitentiaire cesse d'être uniquement axée sur le confort et qu'elle prenne enfin en compte la sécurité ainsi que la dignité des personnels, qui travaillent chaque jour dans des conditions de plus en plus difficiles.

Le Bureau Local **UFAP UNSa Justice**